

Islam en France : on ne pourra rien faire si on ne dénonce pas le pouvoir des juges qui s'oppose au peuple

écrit par Antiislam | 26 octobre 2020



“Le Figaro” consacre une vaste double page à l’obstruction des juges contre le pouvoir du peuple français en matière d’islam.

L’auteur est **Jean-Éric SCHOETTL**.

Il a été lui-même Secrétaire du Conseil Constitutionnel !!

https://fr.wikipedia.org/wiki/Jean-Éric_Schoettl

J’extrais l’article introductif qui résume très bien l’ensemble des deux pages :

LE FIGARO.- Est-il exact que les «armes» de l’État contre le terrorisme djihadiste et en matière d’expulsion et de droit des étrangers ont été rognées depuis trente ou quarante ans?

Jean-Éric SCHOETTL.- Depuis une quarantaine d'années, les normes juridiques supérieures (Constitution, traités et surtout jurisprudence des cours suprêmes) en matière de droits fondamentaux ont toujours plus étroitement enserré la marge d'action des pouvoirs publics.

Aussi, les idées audacieuses lancées dans le débat public pour lutter contre l'islamisme (internement des fichés S les plus dangereux par exemple), ou pour contenir la pression migratoire (telles des quotas migratoires) se heurtent-elles au mur des droits fondamentaux.

Il est malhonnête de proposer des mesures intenables en l'état des contraintes constitutionnelles ou résultant des traités si on n'est pas résolu à remettre celles-ci en cause, en le disant clairement et par avance.

Pour les pouvoirs publics, l'alternative est en effet la suivante: soit se tenir dans les limites de l'État de droit tel qu'il est actuellement défini par les textes de valeur supérieure et la jurisprudence des cours suprêmes nationales et européennes (nous n'en avons pas moins de cinq: le Conseil constitutionnel, le Conseil d'État, la Cour de cassation, la Cour de justice de l'Union européenne, la Cour européenne des droits de l'homme) ; soit se préparer à «renverser la table» en modifiant la Constitution et en dénonçant, renégociant ou suspendant unilatéralement certains de nos engagements européens au nom de l'intérêt supérieur du pays.

<https://www.lefigaro.fr/vox/politique/jean-eric-schoettl-terrorisme-islamisme-desserrer-nos-contraintes-juridiques-pour-agir-enfin-20201021>